

Note technique

Mise à jour des consignes d'installation – Réglementations électriques BS7671 17^e édition, modification 3 - 2015



Titre : TN21
Auteur : Paul Cave
Date : février 2015

Cette note technique traite des modifications des réglementations électriques devant être respectées à l'avenir, pour observer les bonnes pratiques d'installation.

Chapitre 52 – Choix et mise en place des réseaux de fils

Cette partie de la réglementation est particulièrement concernée par les ajouts significatifs des éléments suivants :

521.11 Les réseaux de fils dans les voies d'évacuation

521.11.201 Les réseaux de fils dans les voies d'évacuation **doivent**⁽¹⁾ être installés de telle sorte à ne pas entraîner d'effondrement prématuré en cas d'incendie. Les exigences de la réglementation 422.2.1 s'appliquent également⁽²⁾, quelle que soit la catégorie des conditions d'évacuation en cas d'urgence.

- **Remarque 1 :** Les goulottes de câbles non métalliques ou tous autres moyens de soutien non métalliques pourraient ne pas assurer leur rôle en cas d'exposition directe à une flamme ou à des produits de combustion. Cela pourrait entraîner des fils qui pendent en travers des accès ou des voies d'évacuation, empêchant non seulement d'évacuer, mais aussi de combattre l'incendie.
- **Remarque 2 :** Ceci exclut l'utilisation de fixations, attaches et chemins de câbles non métalliques comme moyens uniques de soutenir le câblage. Par exemple, en présence de goulottes non métalliques, il est nécessaire d'ajouter des moyens de rétention/soutien de câbles adaptés résistants au feu, afin d'éviter que les câbles ne tombent.
 1. En terminologie normative, le terme DOIT implique une obligation.
 2. 422.2 – **Conditions d'évacuation en cas d'urgence (extraites de la réglementation existante, non modifiée)**

Les réglementations suivantes évoquent les conditions :

BD2 : densité d'occupation faible, conditions d'évacuation difficiles.

BD3 : densité d'occupation élevée, conditions d'évacuation faciles.

BD4 : densité d'occupation élevée, conditions d'évacuation difficiles.

Remarque : Les autorités responsables de la construction du bâtiment, les assemblées publiques, les organismes de prévention des incendies, les hôpitaux, etc. peuvent préciser les conditions BD qui s'appliquent.

Cette note technique a été rédigée au nom d'Excel par Paul Cave, directeur technique et de l'infrastructure.

Excel est une solution d'infrastructure globale aux performances de premier plan au niveau mondial - conception, fabrication, support et livraison - sans compromis.

www.excel-networking.com



Note technique

Mise à jour des consignes d'installation – Réglementations électriques BS7671 17^e édition, modification 3 - 2015



422.2.1 Dans les conditions d'évacuation BD2, BD3 ou BD4, les réseaux de fils ne doivent pas empiéter sur les voies d'évacuation, sauf si le câblage inclut des gaines ou des coffrets dans le cadre d'un système de gestion du câblage ou autre.

En d'autres termes...

Les voies d'évacuation telles que définies dans cette réglementation peuvent être interprétées comme étant toutes voies empruntées par les occupants afin d'entrer et de sortir d'un bâtiment, en cas d'urgence ou en situation normale. Pour éviter toute confusion ou tout risque, il convient donc d'envisager tous les couloirs ou lieux de passage d'un bâtiment.

Cela revêt une importance particulière, puisqu'il arrive souvent que ces voies soient également utilisées pour la distribution de câbles de communication en hauteur.

Dès lors, à partir de janvier 2015, tout câble posé en hauteur dans ce type de zone doit être soutenu par des fixations métalliques sur toute sa longueur. Cela inclut les chemins de câbles métalliques, y compris les grilles métalliques, ainsi que les crochets en J, ces derniers se trouvant à des intervalles réguliers de 1,5 m.

Modifications des consignes d'installation Excel

L'utilisation d'attaches de câbles en nylon et de type Velcro afin de retenir les câbles de communication depuis la partie inférieure de la goulotte ou du chemin de câble n'est pas acceptable.

L'utilisation d'attaches de câbles en nylon et de type Velcro afin de suspendre des câbles de communication, quelle qu'en soit la quantité, à partir de systèmes d'ancrage menant à des dalles de plancher en hauteur n'est pas non plus acceptable.

Enfin, l'utilisation de systèmes d'ancrage non métalliques pour soutenir les câbles de communication est elle aussi à proscrire.

Cette note technique a été rédigée au nom d'Excel par Paul Cave, directeur technique et de l'infrastructure.

Excel est une solution d'infrastructure globale aux performances de premier plan au niveau mondial - conception, fabrication, support et livraison - sans compromis.

www.excel-networking.com

